

Des notables sur les collines

Pouvoirs, compétition politique et génocide au nord du Rwanda
(1930-1994)

Florent Piton (Doctorant, Université de Paris, CESSMA)

florentpiton1@gmail.com

10 novembre 1959. Le chef Jean-Népomucène Rwaburindi assiste impuissant aux troubles qui atteignent désormais le Buhoma-Rwankeri, la chefferie qu'il dirige depuis les années 1930 dans le territoire de Ruhengeri. Voilà une semaine que dans plusieurs régions du Rwanda, tout particulièrement dans ces terres septentrionales frontalières de l'Ouganda britannique et du Congo Belge, des bandes d'incendiaires attaquent les foyers des autorités coutumières et des familles tutsi. Comme plusieurs centaines de huttes et de maisons, le domicile de Rwaburindi est saccagé et le chef, incapable d'organiser la moindre résistance, doit se réfugier au poste administratif du territoire d'où il est évacué quelques semaines plus tard pour le Mayaga en territoire de Nyanza, avant de fuir à l'étranger. En quelques jours, la quasi-totalité des sous-chefs subissent un sort similaire. Cependant, dans une partie de la chefferie correspondant à la région historique du Rwankeri, dans les plaines et sur les premières hauteurs qui jouxtent le volcan Karisimbi, les assaillants sont repoussés. En protégeant les parcelles de leurs voisins tutsi, les habitants font deux morts et plusieurs blessés parmi les attaquants venus pour l'essentiel des collines alentour. A la fin du mois de novembre, la plupart des sous-chefs du Rwankeri finissent certes par abandonner leur poste mais l'un d'eux, Denis Nzamuye, sous-chef également depuis les années 1930, parvient à se maintenir jusqu'aux élections communales de juin-juillet 1960 au cours desquelles il se porte candidat et réussit à se faire élire conseiller de la nouvelle commune de Nkuli. Alors que Jean-Népomucène Rwaburindi est originaire du Rwanda central et d'une famille perçue comme étrangère à la région qu'il dirige, Denis Nzamuye est un Mugogwe, une appellation regroupant deux lignages d'éleveurs

« tutsi », certes, mais surtout considérés comme des « autochtones »¹ sur les hautes terres le long de la chaîne des volcans. La révolution de novembre 1959 a donc emporté l'essentiel des Tutsi du territoire de Ruhengeri et du Buhoma-Rwankeri, bientôt installées bon gré mal gré sur les terres hostiles du Bugesera autour de Nyamata, mais quelques centaines de familles bagogwe sont temporairement épargnées.

23 janvier 1991. Le Front patriotique rwandais (FPR), mouvement rebelle constitué pour l'essentiel de Tutsi réfugiés dans les pays voisins pour défendre ce qu'ils estiment être leur droit au retour, tente une incursion depuis sa base ougandaise et parvient à prendre le contrôle de Ruhengeri. La ville est reprise le lendemain par les Forces armées rwandaises (FAR) et le FPR doit reculer, non sans avoir libéré dans sa fuite les prisonniers de l'établissement pénitentiaire où sont notamment enfermés plusieurs dizaines de Tutsi arrêtés en octobre précédent, quelques jours après le début de la guerre civile, parce que considérés comme « complices » potentiels du mouvement rebelle. Tandis que certains des prisonniers rejoignent effectivement les lignes-arrières du FPR, d'autres retournent sur leur colline. Parmi eux, Gafuranende, un instituteur mugogwe de Nkuli âgé d'environ 70 ans. Comme des dizaines d'autres, il est assassiné sitôt revenu dans la commune. L'offensive de janvier sert en effet de prétexte à des assassinats ciblés de Tutsi dans plusieurs communes du nord-ouest où vivent les Bagogwe, avec l'aval et surtout le soutien logistique et matériel des autorités locales et des bourgmestres, parmi lesquels celui de Nkuli, Mathias Mpiranya. Une commission internationale d'enquête envoyée sur place en janvier 1993 émet la possibilité de qualifier ces massacres de « génocide »². En mars suivant, il en coûte son poste à Mathias Mpiranya, décédé de mort naturel quelques mois plus tard. Quant aux Bagogwe, ceux-là même considérés comme des « autochtones » en 1959, ils sont désormais qualifiés dans la presse extrémiste anti-Tutsi de « bohêmes », originaires en réalité d'Ouganda et à ce titre « traîtres » invités à « se convertir à une vie civilisée des autres Rwandais pacifiques avant qu'il ne soit trop tard pour eux »³.

6 avril 1994. Deux heures à peine après l'attentat contre l'avion du président de la République Juvénal Habyarimana à Kigali, une réunion se tient au bureau communal de Nkuli, en bordure

¹ Service de l'information du Ruanda-Urundi, *Rwanda. Le problème des réfugiés et des sinistrés après les troubles de 1959-1960*, Bujumbura, s.d. [deuxième semestre 1960], p. 63.

² Fédération internationale des ligues des droits de l'homme *et al.*, *Rapport de la commission internationale d'enquête sur les violations des droits de l'homme au Rwanda depuis le 1^{er} octobre 1990 (7-21 janvier 1993). Rapport final*, Paris/Londres/Ouagadougou/Montréal, mars 1993, p. 49-50.

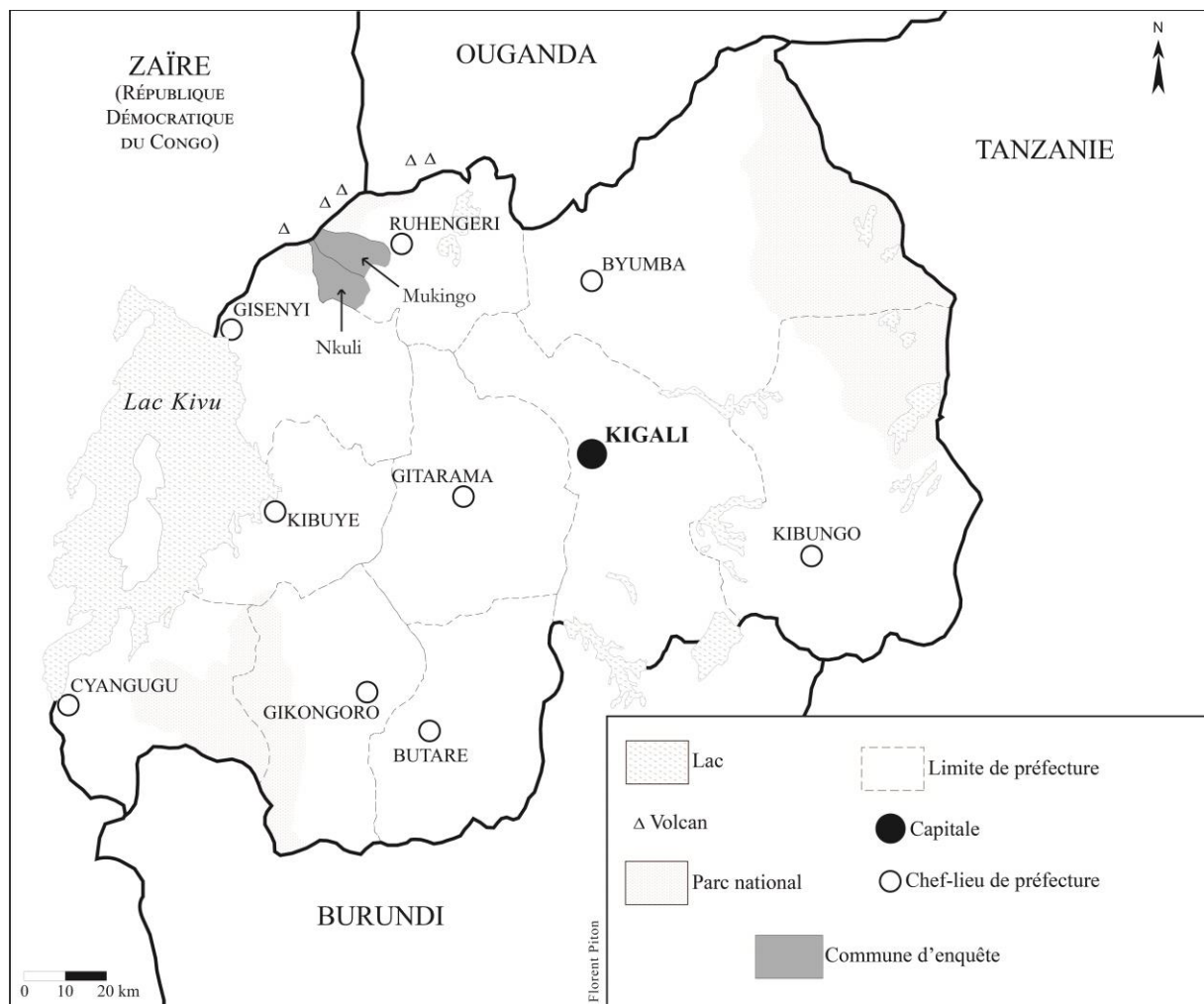
³ Article anonyme, « Aucun massacre de Bagogwe ni à Kinigi ni ailleurs dans le nord du Rwanda », *Kangura*, n° 24, novembre 1991, p. 19 (en français dans le texte).

de la route asphaltée qui traverse la plaine le long des volcans entre Ruhengeri et Gisenyi. Parmi la petite dizaine de notables présents, tous des hommes, figure Juvénal Kajelijeli, ancien bourgmestre de la commune voisine de Mukingo et l'une des personnalités politiques les plus importantes de la région. La réunion dure une heure environ et Juvénal Kajelijeli y tient un discours martial, dans lequel il explique que les Tutsi sont les auteurs de l'attentat et qu'il faut les « abattre »⁴ avant qu'ils ne tuent d'autres membres du gouvernement ou de l'administration. Une distribution d'armes depuis le camp militaire voisin de Mukamira est organisée pour le lendemain à l'aube. Les premières bandes de tueurs entrent en action dans la matinée du 7 avril à Nkuli et Mukingo. Les massacres les plus importants sont commis à l'église de Busogo et au temple adventiste de Heshu, où s'illustre notamment la conseillère communale de Jenda Phoebe Nyirakamanzi et son collègue de Mukamira Anastase Kabutura. En fin d'après-midi, dans le cabaret qu'il tient au marché de Byangabo sur le bord de la route, Juvénal Kajelijeli célèbre les massacres en cours en distribuant des boissons aux tueurs les plus zélés tandis que sont partagées les pièces de viande tirées des vaches volées aux Tutsi et mises à mort en même temps que leurs propriétaires. Au cours de la journée, les agents de l'Etat, les commerçants influents, les petits notables locaux ont mis à disposition leurs moyens logistiques et matériels pour organiser l'extermination systématique des Tutsi des deux communes. Au soir du 7 avril, moins de 24 heures après la mort du président de la République, la quasi-totalité de ces derniers ont été assassinés.

Voilà résumés à gros traits trois épisodes majeurs de l'histoire contemporaine du Rwanda tels qu'ils se sont déroulés sur les collines et dans les communes qui constituent le terrain de mon enquête : la révolution qui conduisit à la fin de la monarchie et à la mise en place d'une république raciale et raciste entre 1959 et 1962 en même temps que le Rwanda devenait indépendant, la période de crise ouverte par le retour du multipartisme et le déclenchement de la guerre civile entre le FPR et les forces gouvernementales entre 1990 et début 1994, le génocide qui conduisit à la disparition entre début avril et mi-juillet 1994 des trois quarts des Tutsi vivant alors dans le pays. Les vignettes narratives proposées ici sont nécessairement sélectives mais on y voit intervenir quelques-uns des acteurs – et des actrices – qui peupleront la suite du récit : des chefs et des sous-chefs, des bourgmestres et des conseillers communaux, des fonctionnaires et des instituteurs, des commerçants et des propriétaires ruraux, en somme toute une myriade d'individus regroupés sous le vocable générique de « notables locaux ». On

⁴ Tribunal pénal international pour le Rwanda, Chambre de première instance II, *Affaire n° ICTR-98-44-T : Le procureur c. Juvénal Kajelijeli*, audience du 3 octobre 2001, p. 29.

voit surtout poindre dans ces vignettes quelques-unes des interrogations qui guident ma recherche doctorale. A rebours d’une lecture téléologique qui verrait dans les événements de 1959 le premier acte du génocide des Tutsi et en conformité avec une discipline historique s’efforçant d’échapper à l’« idole des origines », on ne saurait en effet tracer un fil linéaire entre ce qu’il advint des Bagogwe pendant la révolution et leur sort dans les années 1990, lorsqu’ils furent parmi les premiers Tutsi massivement assassinés avant même le déclenchement du génocide à l’échelle de tout le pays. C’est précisément ce hiatus et ce décalage, ce *retournement*, que je souhaite analyser.



Carte de situation des communes d’enquête

L’étude des notabilités locales de deux communes du nord du Rwanda, Nkuli et Mukungo, entre les années 1930 – lorsque les réformes administratives de la puissance mandataire belge modifièrent une partie des équilibres sociaux et politiques locaux – et le génocide des Tutsi

me paraît offrir un terrain fécond pour explorer ces problématiques. D'une part, l'approche micro-historique et sur le temps long permet d'observer au plus près la diversité des parcours individuels et/ou familiaux ainsi que les soubresauts et les changements de cap au sein de ces parcours. D'autre part, l'intérêt porté aux élites rurales offre la possibilité de penser ensemble deux logiques complémentaires dans l'histoire longue du génocide : la logique politique ou instrumentale d'abord (garder le pouvoir, s'assurer la maîtrise des ressources, préserver un capital social, culturel ou symbolique...), la logique idéologique ensuite (le racisme, la construction d'une figure de l'Autre par opposition à un Nous lui-même en perpétuelle recomposition...). En soulignant les croisements, les articulations et parfois les contradictions entre ces deux logiques, je voudrais étudier la variété des motivations des acteurs sociaux, en évitant deux écueils : celui de la téléologie consistant à dire que les tueries étaient programmées depuis la fin des années 1950 en vertu d'un racisme « éliminationniste », et celui de l'analyse des massacres en termes de simple tactique politique. A cet égard, les « notables » (un terme générique qui regroupe tous ceux, des autorités politiques aux petits fonctionnaires en passant par les commerçants, les propriétaires de cabarets, les policiers, les instituteurs ou les responsables de coopératives, pouvant se prévaloir d'un ascendant ou d'une influence particulière, soit grâce aux fonctions, parfois temporaires, qu'ils occupent, soit par leur capacité à accéder au marché monétaire davantage que le reste de la population) me paraissent constituer un groupe charnière et particulièrement pertinent à analyser.

Les communes de Nkuli et de Mukingo, situées dans le territoire puis la préfecture de Ruhengeri au nord-ouest du Rwanda, correspondent à la région historique du Buhoma-Rwankeri. Autour des 17^{ème} – 18^{ème} siècles y apparurent des petits royaumes (*ibihugu*), tardivement intégrés au royaume central nyiginya dont les frontières s'étendirent progressivement depuis son foyer originel dans la boucle de la rivière Nyabarongo. Il fallut attendre les premières années de la colonisation allemande puis belge pour que cette région, et plus généralement les principautés indépendantes du nord du Rwanda actuel, fussent réellement incorporées – au prix de révoltes importantes – au royaume nyiginya, conservé dans le cadre de l'administration indirecte mise en œuvre par les puissances coloniales. Plus généralement, le nord-ouest du Rwanda actuel se distingua à bien des égards du Rwanda central par l'importance des sociabilités claniques et lignagères ou par l'importance du régime foncier *ubukonde* qui engendrait des relations de clientèle quelque peu différentes de celles qu'on observait dans le Rwanda central dans le cadre de l'*ubuhake*, davantage fondé sur la redistribution du bétail. Les populations du nord du Rwanda étaient appelées Bakiga – un

ethnonyme que l'on trouvait également au sud de l'Ouganda actuel – par opposition aux Banyanduga (littéralement « ceux du Nduga ») du centre et du sud. L'un des questionnements de cette thèse consiste à interroger cette identité « *kiga* », reconstruite – et d'une certaine façon racialisée – à l'époque coloniale, puis réappropriée par les acteurs locaux jusqu'à devenir un marqueur identitaire fort, vecteur de mobilisations politiques parmi les élites comme parmi l'ensemble de la population. L'attention à cette question régionaliste, observée non pas seulement à l'échelle nationale dans le cadre des oppositions Nord/Sud pour l'accès au pouvoir, mais également à l'échelle locale dans la manière dont elle contribua à forger les marqueurs identitaires permet en effet de dépasser la lecture de l'histoire sociale et politique au prisme de la seule question Hutu/Tutsi.

Cette recherche s'appuie d'abord sur un important travail de collectes d'archives au Rwanda. Lors de mes séjours successifs, j'ai eu l'occasion de fréquenter un fonds inédit, celui des archives de l'actuelle province du nord et qui regroupe en réalité l'essentiel des archives de l'ancienne préfecture de Ruhengeri. Dans quatre salles surchargées, quelque 4000 classeurs étaient rassemblés, nécessitant de procéder différemment selon la thématique indiquée sur la tranche de chacun de ces classeurs : tantôt par sondages (correspondances, rapports, documents administratifs divers), tantôt en consultant l'ensemble des classeurs pour des thématiques ou des périodes qui me semblaient particulièrement essentielles ou pour lesquelles la documentation était lacunaire (affaires judiciaires, procès-verbaux de réunions préfectorales et communales, première république, années 1990-1994). Cette immersion dans les archives locales constitue l'une des originalités de ma thèse ; au-delà du seul cas de la préfecture de Ruhengeri et des communes de Nkuli et Mukingo, cela permet de prendre la mesure de la richesse des archives rwandaises, largement sous-exploitées. Au Rwanda, j'ai complété ces sources de première main par une collecte fournie de littérature grise (rapports d'institutions gouvernementales, rapports préfectoraux, monographies communales...) aux archives de la province du nord et aux archives nationales.

En Europe, j'ai essentiellement travaillé dans les archives africaines de Bruxelles, notamment sur le fonds RWA qui rassemble les archives de l'ancienne Résidence de Kigali, pour la période qui s'étend des années 1950 à l'indépendance. J'ai complété cet ensemble documentaire par d'autres fonds indispensables à la contextualisation générale de l'histoire des première et deuxième républiques, encore mal connues et pour laquelle il me paraissait

essentiel de revenir à des sources de première main : archives diplomatiques de La Courneuve, centre international de la Croix Rouge à Genève, archives de l'ONU (en grande partie mises en ligne), archives des Pères Blancs à Rome. Pour la période du génocide et les années qui le précèdent, les archives en ligne du Tribunal Pénal International pour le Rwanda (TPIR) sont un outil fondamental. J'ai passé plusieurs mois à télécharger, classer et inventorier ces archives (jugements, transcriptions des audiences de procès, pièces à conviction), qui représentent un volume considérable. Ce travail d'inventaire, dont cette thèse ne pourra rendre compte que d'une infime partie, constitue un vivier essentiel pour des travaux ultérieurs.

Si je m'appuie pour l'essentiel sur des archives, tant par goût personnel que parce qu'il y a un manque de travaux de cette nature, j'ai également mené une série d'entretiens semi-directifs au Rwanda, essentiellement auprès de paysans et anciens responsables locaux de la commune de Nkuli. Ces entretiens (une trentaine) ont permis de compléter les sources écrites en retraçant des parcours individuels (par exemple celui d'un ancien conseiller communal en poste des années 1970 au génocide, que j'ai rencontré une dizaine d'heures) ou en mettant en évidence des informations absentes des rapports et correspondances (manipulations électorales par exemple).